



École Beau Soleil

C.P. 515, Gravelbourg (SK) S0H 1X0

Téléphone : (306) 648-3112

Télécopieur : (306) 648-2275

Courriel : sebeausoleil@atrium.ca

Code de vie

« La transition de l'espace géographique ou cyberspace, du capitalisme industriel au capitalisme culturel et de la logique de la propriété à celle de l'accès nous oblige à repenser intégralement la nature du contrat social. » (Jeremy Rifkin)

« À quoi ressemble un professeur? À un flacon qui contient un onguent aromatique. Quand on le débouche, le parfum se répand; quand on le ferme, le parfum disparaît. » (Le Talmud)

« L'enseignement, c'est une amitié. » (Jules Michelet)

« L'honnêteté est le premier devoir du professeur. Sinon, les connaissances aussi vastes soient-elles ne valent rien. » (Zhang Xionlang)

« Il n'y a pas de bons professeurs qu'en qui subsiste la révolte de l'élève. » (Edmond Gilliard)

Dernière révision : juin 2009



Code de vie de l'école Beau Soleil

Pour renforcer la mission et la vision de l'école Beau Soleil, vous avez maintenant entre les mains le code de vie qui définit les attentes et responsabilités de tous les membres de la communauté scolaire.

NOTRE BASE / NOTRE TERRE

Notre mission

Offrir, en collaboration avec les parents et la communauté, un milieu éducatif de qualité aux élèves francophone ayants droits.

Nous voulons:

- donner le désir aux élèves d'apprendre, de vivre ensemble et de bien s'exprimer en français tout au long de leurs études;
- éduquer les jeunes en intervenant sur toutes les facettes de la personne;
- faciliter leur intégration communautaire afin qu'ils deviennent des citoyens actifs et heureux, fiers de leur identité et de leur héritage;
- offrir un milieu académique stimulant, une vie culturelle riche et variée;
- encourager les élèves à poursuivre leurs études en français.

Notre vision

Une formation complète du préscolaire à la septième année, réalisée dans un milieu dynamique où la qualité de l'éducation en langue française, le sentiment de fierté et la participation à la société sont au cœur même du cheminement de chacun.

Nos valeurs

Nous croyons:

- en nous-mêmes, en notre culture et langue française qui nous définissent comme une minorité pleinement historique et légale dans un milieu majoritairement anglophone;
- en la nécessité de s'afficher comme francophone dans notre milieu de vie et au-delà;
- en notre école comme étant une des principales voies, avec la famille et la communauté, de la réappropriation de notre existence comme francophones;
- en la nécessité de nous ouvrir au monde en changement perpétuel qui nous pénètre et partant de développer la curiosité, l'accueil, la confiance en soi et le travail avec autrui;
- au développement des valeurs chrétiennes, notamment au respect de soi et des autres, à l'honnêteté, à la générosité, à la fraternité et à la tolérance - sans pour autant avoir statut d'école confessionnelle;
- en la nécessité de s'organiser pour en arriver aux résultats planifiés, et dans ce but donc, nous suivons le programme scolaire véhiculé par le ministère de l'Éducation, lequel respecte ce que nous sommes.

Énumération de nos règlements

Règlements s'adressant à tous les intervenants

Nous travaillons ensemble :

- je favorise le partenariat entre l'école, le foyer et la communauté;
- je développe des modèles de comportement favorisant un climat positif à l'école;
- je participe aux activités organisées par l'école;
- j'ai de l'initiative, je travaille en équipe et je fais ma part dans l'animation de l'école;
- j'utilise le français dans mes échanges avec les autres;
- je me conforme aux normes de politesse et d'étiquette usuelles;
- j'intériorise une manière d'être en accord avec mon rôle;
- je suis un bon protecteur de l'école.

Règlements s'adressant aux élèves

Je sais ce que je fais ici :

Je vis, je socialise et je parle en français, donc...

- je respecte et participe aux programmes mis en place pour le développement du français;
- je participe aux activités récréatives, culturelles, sportives organisées par l'école ;

Je me respecte et je respecte les autres, donc...

- j'utilise, en tout temps, un langage respectueux **envers tout le monde**, élèves et membres du personnel (j'évite les mauvais mots, les sobriquets et surnoms indésirés);
- je reconnais que chacun est différent: je ne fais pas de harcèlement verbal (ridiculiser ou amoindrir les autres) et/ou gestuel (karaté, boxe);
- je respecte l'espace personnel de chacun (si quelqu'un le demande, **je lui laisse son espace privé**).

Je m'abstiens de tout contact physique à caractère violent ou agressif, donc...

- je joue prudemment et j'évite de toucher inutilement les autres;
- quand on ne s'adresse pas à moi personnellement, **je me mêle de mes affaires**;
- si je suis offensé oralement ou physiquement, **j'avise le surveillant**;
- si je blesse quelqu'un par accident, **je m'excuse**.

Je respecte l'école et son environnement, donc...

- je marche et je parle calmement entre les activités (je m'abstiens de crier et de courir);
- j'écris là où on le fait normalement et pas ailleurs;
- je respecte **la propriété d'autrui**;
- j'utilise les poubelles en tout temps et je participe au programme de recyclage de l'école;
- j'enlève mes bottes dès le passage de la première porte extérieure et je mets mes souliers d'intérieur;
- je laisse ma gomme à mâcher à la maison par souci d'hygiène dentaire, de politesse et de propreté;
- je range ma bicyclette à l'endroit approprié;
- à la fin de la journée, je range mon bureau et mets ma chaise sur mon pupitre.

J'opte pour la sécurité, donc...

- si un problème surgit, **j'avise immédiatement le surveillant**;
- pendant une activité pédagogique, je ne me déplace pas sans permission;
- j'avertis mon professeur si je dois quitter avant l'heure;

- je laisse mon baladeur, mes patins à roues alignées, mes patins à roulettes et ma planche à roulettes à la maison, sauf si j'ai reçu la permission des emporter ;
- je suis responsable de mon comportement et **j'en accepte les conséquences.**

Je respecte l'étiquette, donc...

- j'enlève mon chapeau, tuque, casquette à l'intérieur;
- **je respecte** mes camarades et les membres du personnel et en retour, j'ai droit à leur respect;
- **je porte le même respect aux aides-pédagogiques, à l'animateur culturel, à la préposée au centre de ressources, à l'éducatrice de la prématernelle, au moniteur(trice), à la secrétaire, au chauffeur/se d'autobus et au/à la concierge qu'à mes professeurs.**

Je suis responsable sur le terrain de jeu, donc...

- je joue aux endroits réservés à cet effet;
- **je respecte les règles du jeu et le jeu de mes camarades;**
- les élèves de la 4e à la 7e année jouent à leurs jeux et il en est de même pour les plus jeunes;
- je laisse les balles de neige, roches au sol, ainsi que les autres objets;
- je me tiens éloigné du gros tas de neige qui se trouve sur le terrain de stationnement;
- je respecte les forts et les abris de neige fabriqués par les autres;
- je mets tout mon habillement pour aller dehors;
- je n'enlève pas la tuque, les bottes ou les pantalons d'extérieur aux autres;
- je ramène à l'intérieur tout le matériel ayant servi à nos jeux;
- **dès le son de la cloche, j'entre vite en classe.**

J'ai besoin du gymnase, donc...

- j'utilise l'équipement du gymnase et de la piscine de façon responsable;
- je porte, pour des raisons d'hygiène, une tenue vestimentaire appropriée: un pantalon court, un chandail léger et des souliers de course qui ne marquent pas le plancher;
- je veille à ma sécurité et à celle de mes camarades;
- **je participe et je démontre de l'effort au jeu.**

Conformément aux règlements établis par le code du Conseil des écoles fransaskoises (CEF) et la loi scolaire, je peux être suspendu.e par la direction de l'école pour des comportements tels que:

- intimidation, harcèlement ou tout autre comportement qui pourrait compromettre la sécurité des élèves ainsi que le personnel de l'école;
- possession d'alcool ou de drogue illégale;
- vol ou dommage à la propriété de l'école ou tout autre propriété appartenant aux élèves ainsi qu'au personnel de l'école;
- opposition délibérée à l'autorité ou aux valeurs de l'école.

Mes obligations comme membres du personnel enseignant

“Les professeurs ouvrent les portes, mais vous devez entrer vous-mêmes.” (*Proverbe chinois*)

Nous travaillons ensemble:

Je maintiens dans l'école un climat favorisant l'apprentissage, la discipline, le respect et le plein épanouissement de tous les élèves. Entre autres:

- je m'acquitte des procédures administratives (planification annuelle et quotidienne rédigées sous forme d'objectifs, prise des présences, remise du matériel de classe, participation aux réunions du personnel, surveillances, gestion et suivi des programmes particuliers ou des journées spéciales...);
- je mets en place et j'enseigne des procédures (la manière dont l'enseignant veut voir s'effectuer les tâches - qui une fois acquises deviendront des routines), des routines (ce qu'accomplit automatiquement l'élève, sans aide et sans surveillance), et des règlements réalistes (la manière dont agissent les élèves) qui viseront les principaux buts suivants:
 - la protection en ce qui a trait au droit du professeur à enseigner;
 - au droit de l'élève à apprendre;
 - à la sécurité psychologique et physique des élèves;
 - à la sécurité de la propriété (selon Levin et Nolan-1991) : les procédures* et routines devraient se retrouver sur les murs de classe.

* *Exemples de procédure* : comment entrer dans la classe, quoi faire une fois entré dans la classe, où trouver le travail à effectuer, comment demander l'attention des élèves, comment remettre et compléter ses copies, aiguiser ses crayons... *

Les règlements devraient reposer sur un quelconque système de classe, lequel attribuerait des conséquences positives et des conséquences négatives.

Je conçois, je rédige et je réalise des leçons constituées chacune des divers volets suivants:

- vérification des devoirs;
 - vérification des dossiers;
 - révision;
 - introduction de notions et/ou de compétences nouvelles;
 - démonstrations;
 - réalisation d'exercices guidés;
 - correction et récapitulation;
 - deuxième série d'exercices guidés;
 - réalisation d'exercices indépendants;
 - clôture, révision des concepts et distribution des devoirs, annonce du contenu de la prochaine leçon;
- je me perfectionne, je varie ma pédagogie et j'établis une complicité avec les parents;
 - j'applique les règlements de l'école et je me conforme au code de déontologie des enseignants de la Saskatchewan;
 - je suis responsable de ma classe et de ceux qui s'y trouvent (jeunes et adultes);
 - j'accompagne ma classe au vestiaire et dans ses activités;
 - je développe une bonne estime de soi chez l'élève;
 - je fournis les compétences nécessaires à l'élève pour fonctionner dans un monde en perpétuelle évolution.

Mes obligations en tant que parents

J'alimente une confiance éclairée et réaliste :

- je crois en la mission et en la vision de l'école;

- j'aide mon enfant dans ses travaux scolaires;
- j'encourage mon enfant à participer aux activités parascolaires et aux sorties; ces activités viennent compléter et enrichir le volet scolaire;
- je rembourse l'école si mon enfant est responsable de bris du matériel scolaire;
- je respecte l'horaire de l'école, qui est de:

9 h	- début des cours,	12 h 45	- reprise des cours,
10 h 40	- récréation du matin,	14 h 25	- récréation de l'après-midi,
11 h 45	- dîner,	15 h 30	- fin de la journée scolaire;
- j'envoie mon enfant après 8 h 40 le matin, heure du début de la surveillance, et à 8 h 45 si la température est très froide;
- je lis toute la correspondance envoyée à la maison et retourne l'information demandée, si nécessaire;
- j'habille convenablement (selon la température) mon enfant avec des vêtements appropriés, que ce soit pour le gymnase ou pour jouer dehors;
- mon enfant a une paire de souliers qu'il utilise seulement à l'intérieur de l'école;
- je fais dîner mon enfant à la maison si j'habite dans le village, sauf exception, et alors j'en avvertis l'école.

Vis-à-vis **l'enseignant**, concernant:

- de l'information sur le comportement de mon enfant ou d'autres points généraux : je lui téléphone ou j'écris mes questions par l'intermédiaire de l'agenda de mon enfant, et l'enseignant se fera un devoir d'y répondre le plus tôt possible;
- de l'incompréhension au niveau du fonctionnement de la classe : je dois alors prendre un rendez-vous avec l'enseignant qui pourra m'expliquer sa procédure et répondre sur-le-champ à mes questions;
- de l'insatisfaction au niveau d'une évaluation d'un travail ou regardant les objectifs visés par une tâche scolaire : encore une fois, je dois prendre rendez-vous avec l'enseignant et le rencontrer de visu;
- de l'information sur le comment travailler avec mon enfant à la maison: je prends rendez-vous avec lui/elle afin de le/la rencontrer;
- des félicitations pour une chose en particulier : je lui envoie un mémo, ou j'écris un mot dans l'agenda de mon enfant ou bien je lui téléphone.

Vis-à-vis le **directeur** :

- si après **deux rencontres** avec l'éduquant, je ne suis pas satisfait de ses réponses, non pas parce qu'elles vont à l'encontre de mon idéologie, mais bien parce qu'elles me semblent injustes ou sans aucun fondement;
- si je désire de plus amples informations concernant le fonctionnement de l'école;
- si je désire installer de nouveaux fonctionnements ou de nouvelles structures à l'école;
- si ma requête concerne le bien-être de l'école en général;
- si je suis concerné par un climat particulier à l'école.

Vis-à-vis la **secrétaire** :

- en cas d'absence ou de retard de mon/mes enfant.s;
- pour ajouter ou retirer le nom de mon/mes enfant.s à la liste des dîners à l'école, telle journée ou pour l'année;

- pour ajouter mon nom à la liste de suppléance;
- pour l'inscription de mon/mes enfant.s;
- pour demander des éclaircissements concernant une note de l'école reçue à la maison.

P.S. Ce sont là des procédures générales. Il va de soi que ce que nous recherchons tous c'est une solution, bien souvent un compromis entre deux ou trois personnes de bonne volonté!

Autres informations

Livres du centre de ressources

Les élèves sont fortement encouragés à utiliser les ressources du centre de ressources pour leur lecture personnelle et académique. Cependant, l'élève qui sort un livre ou tout autre matériel du centre de ressources en est tenu responsable, si ce matériel est perdu ou endommagé, l'école enverra la facture à la maison.

Accidents

En cas d'accident et/ou qu'un élève se blesse, l'école communiquera immédiatement avec les parents ou gardiens. Si la blessure est jugée de nature grave, l'école n'hésitera pas à envoyer l'élève à l'hôpital soit par automobile ou par ambulance, même si les parents n'ont pas pu être rejoint.

Médicaments

L'école ne peut pas administrer de médicament d'aucune sorte (aspirine incluse) à moins qu'un parent ou gardien ait pris préalablement des arrangements par écrit avec l'administration.

Tempête et froid excessif

Si une tempête survient ou qu'il fait un froid excessif, ce sont les chauffeurs d'autobus, en consultation avec la direction de l'école, qui décideront d'annuler leur route ou pas ces matins-là. Les critères sont déjà établis, et ce sont les chauffeurs d'autobus qui doivent contacter toutes les familles sur leur route. Ces chauffeurs ont aussi un téléphone cellulaire à leur disposition en cas d'urgence.

L'école sera quand même ouverte pour accueillir tous les élèves qui pourront s'y rendre. La décision revient aux parents de conduire leurs enfants ou pas à l'école. Si la température le permet, les autobus conduiront à la maison à la fin des classes de l'après-midi.

Si, en cas de tempête, les autobus doivent quitter l'école avant la fin de la journée, l'école avertira chaque famille. Si les parents ne peuvent pas être rejoints, les enfants seront envoyés chez les personnes nommées dans le formulaire d'inscription.

Veillez noter: Ce même procédé sera suivi dans d'autres cas d'urgence, tels que manque d'électricité, d'eau ou de chauffage.